

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

## PROCLERO

Codes ISIN : FR0011136563 part C - FR0011147552 part D

FCP géré par Meeschaert Asset Management

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**PROCLERO a pour objectif de gestion** de la recherche d'une performance à moyen terme égale à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % de l'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index, de 20 % du MSCI EMU net total return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux. L'indice ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans. Le MSCI EMU net total return est un indice composite, dividendes réinvestis, publié par MSCI qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone Euro. Dans cet objectif, le fonds peut être investi en produit de taux entre 65 % et 100 % de son actif net et en produit actions entre 0 % et 25 % de son actif net.

**La stratégie d'investissement du portefeuille « PROCLERO »** est établie en fonction des opportunités de marché. Le Fonds est investi, soit en produits de taux (y compris convertibles), soit en produits d'actions selon les limites exposées ci-dessus. La politique d'investissement repose pour les investissements réalisés en direct, sur la sélection de valeurs basée sur des critères éthiques. Dans le cadre de sa gestion discrétionnaire, le fonds pratique notamment une démarche d'exclusion qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité porte atteinte à la vie et à la dignité humaine (notamment l'alcool, l'armement, les jeux d'argent, la pornographie et le tabac). Par la suite, la sélection des valeurs éligibles s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés mais aussi d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne. Meeschaert Asset Management utilise notamment les notations sociales et environnementales de Vigéo dans son processus de gestion. L'intégration des critères extra-financiers pourra entraîner une exclusion, une sur ou sous pondération des valeurs par rapport à l'indice de référence. Le fonds pourra s'exposer dans la limite de 20% de l'actif net aux marchés émergents et dans la limite de 25% de son actif net aux produits de taux high yield ou non notés. Le Fonds peut être exposé sur des titres subordonnés à hauteur de 100% de son actif net. La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds et ne résultant pas uniquement des critères des agences de notation : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité. Le fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (futures, options) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille aux risques taux actions ou change sans rechercher de surexposition. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie.

**Durée de placement recommandée** : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans. Les revenus sont capitalisés ou distribués selon l'option choisie (Part C ou D). Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées (part C), capitalisées, distribuées ou reportées sur décision de la société de gestion (part D).  
 Modalités de partage : Part D : Chaque année le souscripteur s'engage à verser à la Congrégation de la Communauté Saint Martin (cf rubrique informations pratiques) sous la forme d'un don, 70% du coupon distribué par le fonds.  
 Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez BNP Paribas Securities Services avant 12 heures pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques utilisées pour l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce fonds est 3, il reflète principalement l'exposition potentielle aux risques taux et actions.

Les principaux risques du fonds non pris en compte par l'indicateur sont :

**Risque de crédit** : Risque que le cours du titre baisse suite à la dégradation de la santé financière de l'émetteur et/ou d'une émission qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur. Ce risque est dû notamment à l'investissement jusqu'à 25% de l'actif net en titres de notation inférieure à BBB- ou non notées.

**FRAIS**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

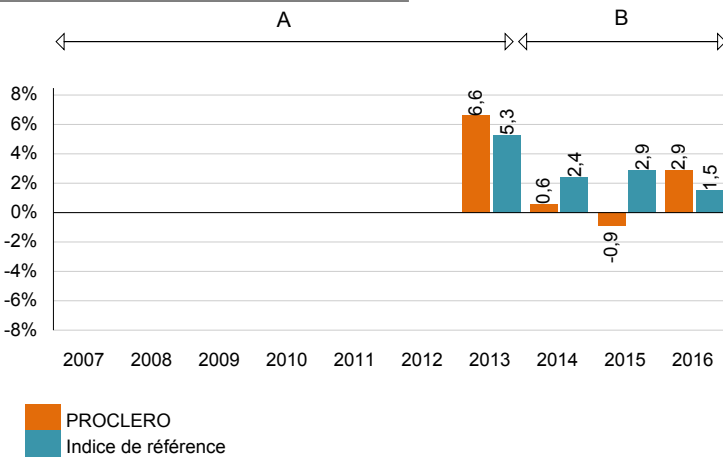
Frais uniques à la souscription et au rachat	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés en cours d'exercice	
Frais courants	1,09% *TTC de l'actif net l'an
Frais prélevés sous conditions spécifiques	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre distributeur ou de votre conseiller sur le montant effectif de ces frais.

\*Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2016. Il peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" pages 8 et 9 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.meeschaert.com](http://www.meeschaert.com).

**PERFORMANCES PASSES**



Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie.

A compter du 15/03/2013, l'indice de référence tient compte des dividendes réinvestis.

A compter du 01/01/2018, l'indice de référence est le composite de 80% ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index et 20% MSCI EMU NTR. Ticker Bloomberg indice de référence : MSDEEMUN, EG01 Index

Date de création du fonds : 13/07/2012

Devise de référence : EUR

A : 80% EURO MTS 1-3, 20% MSCI Euro  
 B : 80% Euro MTS 1-3ans, 20% MSCI Emu Net Total Return

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le prospectus dans sa version la plus récente ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques sont disponibles gratuitement en français auprès de Meeschaert Asset Management, par écrit au 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris, et sur le site internet [www.meeschaert.com](http://www.meeschaert.com). La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933 - définition disponible sur le site internet [www.meeschaert.com](http://www.meeschaert.com)). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Chaque année le souscripteur de la part D s'engage à verser à la congrégation de la Communauté Saint Martin sous la forme d'un don, 70 % du revenu distribué par le fonds. La congrégation de la Communauté Saint Martin a pour but général la formation humaine et chrétienne et pour but particulier la formation diaconale et sacerdotale. Le don fait à la congrégation ne donne droit à aucun avantage fiscal aux porteurs de l'OPCVM ou à Meeschaert Asset Management.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site de Meeschaert Asset Management à l'adresse [www.meeschaert.com](http://www.meeschaert.com). Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société de gestion Meeschaert Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2018.